Rendez-vous leà...H...en mairie

Merci de prendre rendez-vous auprès des secrétaires au 03 81 53 70 56

Attention: Demandes de passeports et retrait des passeports uniquement sur Rendez-vous

PASSEPORT BIOMETRIQUE - MINEUR

PREMIERE DEMANDE	
Pièces à fournir dans tous les cas	
	FORMULAIRE de demande CERFA rempli au stylo noir ou à remplir sur internet (www.service-public.fr)
	ATTENTION si vous remplissez le formulaire en ligne! Pour être accepté en mairie, les informations doivent être saisies directement à partir de votre ordinateur. Le formulaire doit, ensuite, être sauvegardé puis imprimé.
	Le formulaire ne doit pas être imprimé vierge et renseigné de façon manuscrite.
	2 photographies d'identité identiques , récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, bouche fermée (format 35 mm x 45 mm)
	42€ en timbres fiscaux (mineur de + de 15 ans) à acheter en bureau de tabac ou en trésorerie 17 € en timbres fiscaux (mineur de - de 15 ans) à acheter en bureau de tabac ou en trésorerie
	Justificatif de domicile des parents récent : facture d'eau, d'électricité , de gaz, de téléphone
	Livret de famille
	CARTE NATIONALE D'IDENTITE du Mineur en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans
	Si le mineur ne peut pas présenter un autre titre sécurisé (carte nationale d'identité sécurisée), fournir : un extrait d'acte de naissance
	CARTE NATIONALE D'IDENTITE du Parent accompagnant
Pièces complémentaires selon les cas	

Si les parents sont divorcés : copie du jugement de divorce

Si il s'agit d'une résidence alternée chez les deux parents:

- justificatifs de domicile des deux parents
- et carte d'identité des deux parents

en cas de RENOUVELLEMENT

Pièces à fournir dans tous les cas

Ancien passeport <u>ou</u> déclaration de perte ou de vol : Lors du renouvellement, le nouveau passeport est remis contre restitution de l'ancien. L'ancien passeport peut être conservé uniquement s'il comporte un visa en cours de validité.

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés.

RAPPEL PASSEPORT BIOMETRIQUE

<u>Coût</u>: Mineur de 0 à 14 ans : 17 € Mineur de 15 à 17 ans : 42 €

Le timbre fiscal peut être acheté dans un bureau de tabac, dans une trésorerie, dans un service des impôts des entreprises (SIE)

Durée de validité: 5 ans

Remise du Passeport : Sur RENDEZ-VOUS

Le passeport est remis au mineur accompagné de la personne exerçant l'autorité parentale au lieu de dépôt de la demande sur Le demandeur signe le passeport en présence de l'agent qui le lui remet.

Lors du renouvellement, le nouveau passeport est remis contre restitution de l'ancien.

L'ancien passeport peut être conservé lorsqu'il comporte un visa en cours de validité et ce pour la validité du visa.

<u>Délais d'obtention</u>: Le passeport n'est pas fabriqué sur place et ne peut donc pas être délivré immédiatement.

Les délais de fabrication sont variables en fonction du lieu géographique de la demande.